



**Des pensions décentes
pour tous prises
à un âge raisonnable !**



Nos propositions

- Le droit à la pension dès 65 ans pour tous. Pas de prolongement des conditions de carrière ;
- Une pension légale forte qui permet de terminer sa vie dignement ;
- Un alignement progressif de la pension légale du secteur privé sur le niveau de la pension du secteur public ;
- Une prise en compte réelle de la pénibilité du travail afin de permettre aux travailleurs de ne pas être à bout quand ils partent à la retraite ;
- Une pension minimum plus élevée, qui évite de faire tomber nos pensionnés dans la précarité. Il faut donc également tenir compte du fait que des pensions basses sont souvent la conséquence de carrières incomplètes ;
- Une prise en compte humaine des accidents de la vie dans le calcul de la pension (périodes de chômage, interruption de carrière, congés pour assistance médicale...);
- Un relèvement du plafond des revenus pour que la différence entre le dernier salaire et la pension du travailleur reste limitée.

